



Pma à l'étranger.

Par Moi

Bonjour,

J'ai lu que les personnes souffrant d'infertilité et qui sont suivies en PMA ont la possibilité de bénéficier de temps payés par l'employeur pendant les examens.

Je ne vois pas si cet avantage est aussi valable pour les personnes qui sont suivies dans un pays étranger, pour quel cas ce serait l'Espagne.

En vous remerciant, Sonia

Par Tisuisse1

Si vous résidez en Espagne, vous devez résoudre votre problème avec les autorités espagnoles, ici vous êtes sur un forum juridique franco-français.